

0171455P
ACADEMIE DE POITIERS
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT
40 AVENUE MARCEL DASSAULT
17300 ROCHEFORT
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2022

Réuni le : 03/02/2022

Sous la présidence de : Frederic Jajkiewicz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 03/02/2022

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération :

DGH SEP 2022-2023. Le CA rejette la répartition de la SEP proposée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 7

Contre : 11

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0